



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Caisses

Question écrite n° 49266

Texte de la question

M. Charles Josselin attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur la reconnaissance du droit à la gestion du régime spécial de la sécurité sociale à la Mutuelle nationale territoriale et à la Mutuelle nationale des hospitaliers. Ce droit a été accordé aux mutuelles de la fonction publique d'Etat en 1947. Or la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 a reconnu la qualité de fonctionnaire aux agents des collectivités territoriales et des établissements hospitaliers. En conséquence, il lui demande s'il envisage l'extension des dispositions actuellement en vigueur pour la fonction publique d'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Josselin Charles](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49266

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1152